Facture N° 231442095 du 19/06/2023



VitalAire

VITALAIRE EST 15, rue CAMUS

90000 BELFORT Tél.: 0969 369 008 N° Identifiant: 902600014

Code payeur : 7307000066 /70000854

Code client: 0001499920

MMC PRAECONIS

6 RUE PAUL MOREL

BP 80283

Patient: ISSENMANN JOELLE

2 CHEMIN DE LA PASSERELLE

70006 VESOUL CEDEX

70290 CHAMPAGNEY

No S.S.: 2520190010081 86 Date de naissance: 20/01/1952

N° adhérent: 252019001008186

SERVICE COURRIER LE

03 JUIL. 2023

Désignation

Quantité

P.U. H.T.

Total H.T.

LPPR TTC Unitaire

Commande N° 0003624854 du 04/12/2008 pour ISSENMANN JOELLE - 70290 CHAMPAGNEY

F09.TL3 PPC, apnée som, télés. (< 56h), forfait hebdo 9.TL3 Période du 08/05/2023 au 18/06/2023 soit 6 Semaine(s) Prestation

1,33 8,00 20.00

Code LPPR: 1192987

PPC, apnée sommeil, télésuivi (- de 56h), hebdo 9.TL3

4,00

Montant total facturé (RO + RC):

Prise en charge régime obligatoire (RO) :

Part complémentaire : (RC

24.00

14,40 9.60

9,60 / Dép 0,00):

Taux **Prestations** Ventes **Transports** **Frais**

TVA

Total T.T.C.

20,00

VITALAIRE S.A., S.A. au capital de 6.821.760 EUR, 6 Rue Cognacq-Jay - 75341 PARIS CEDEX 07. RCS PARIS B 425039773, TVA FR 11425039773

8,00

1,60

9,60

Total

8.00

1.60

9.60

À découper et joindre à votre règlement

Adresse de règlement:

VitalAire Centre de Gestion

CS 70588

13594 Aix en Provence cedex 3

MMC PRAECONIS

Numéro:

231442095

Agence:

Client:

7307000066

Date:

19/06/2023

Montant (EUR):

9.60

Net à payer : 9,60 EUR

Règlement par Virement av bor pour le 16/07/2023

T.V.A. Acquittée sur les débits



Page 1(1)

ACTIONS	OPTIONS	ASSOCIÉES	OUTILS

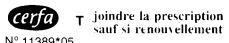
Options de filtre

Ordre de tri: 1-Spéc fac, taux

	Payeur	ur		7206000894		CPAM D	CPAM DE HAUTE SAONE		
	Numéro fa	acture	,231	231442094		Année facture		2023	
	Nom	Fac group	Fac/Pt	Dt Ech	Dev	TTx	Taux change	Montant devises	
1	FACTMVX		190623	160723	EUR	01	1.000000	14.40 D	
	RNOEMIE		210623	160723	EUR	01	1.000000	14.40 C	

SERVICE COURRIFT 03 Jul. 2023

MODIFIER



feuille de soins pharmacien ou fournisseur

Duplicata

numéro de facture (facultatif)

Page 1(1)

Art. R. 161-40 et suivants du Code de la sécurité sociale.

231442094

Art. L. 212-1 du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre 19062023 PERSONNE RECEVANT les SOINS et ASSURE(E) PERSONNE RECEVANT les SOINS (la ligne "nom et prénom" est obligatoirement remplie par le pharmacien ou le fournisseur) ISSENMANN JOELLE (nom de famille (de naissance) suivi du nom d'usage (facultatif et s'il y a lieu)) numéro d'immatriculation O17010000

SERVICE COURRIER LEode de l'organisme de rattachement en cas de dispense d'avance des frais (à remplir par la phonomie de l'organisme de l'organisme de rattachement en cas de dispense d'avance des frais 2520190010081 .1.09 date de naissance 20011952 03 JUIL. 2023 ASSURE(E) (à remplir si la personne recevant les soins n'est pas l'assuré(e)) le fournisseur) nom et prénom ISSENMANN JOELLE _ (nom de famille (de naissance) suivi du nom d'usage (facultatif et s'il y a lieu)) 7206000894 numéro d'immatriculation 0001499920 ADRESSE de L'ASSURE(E) 2 CHEMIN DE LA PASSERELLE 70290 CHAMPAGNEY IDENTIFICATION du PHARMACIEN ou du FOURNISSEUR IDENTIFICATION de la STRUC VITALAIRE EST 431 15, rue CAMUS 90000 BELFORT PHARMACIEN REMPLACANT nom et prénom dispositîf de coordination identifiant 902600014 de soins - réseau de santé EUR et de la STRUCTURE dans laquelle IDENTIFICATION du nom et prénom raison sociale MIKAIL LUIS nº de la structure identifiant 10001841070 (AM. FINESS ou SIRET) CONDITIONS de PRISE en CHARGE de la PERSONNE RECEVANT les SOINS date de la prescription médicale 29072022 date de l'accord préalable (le cas échéant) 29072022 **MALADIE** (si exonération du ticket modérateur, cochez une case de la ligne suivante) SOINS dispensés au titre de l'art. L. 212-1 (cf. la notice au verso : § précédé de "*" acte conforme au protocole ALD action de prévention et les recommandations importantes) accident causé par un tiers : non X AT/MP numéro PRODUITS et PRESTATIONS DELIVRES tarification détaillée Commande N° 0003624854 du 04/12/2008 Période du 08/05/2023 au 18/06/2023 soit 6 Semaine(s) PPC, apnée sommeil, télésuivi (- de 56h), hebdo 9.TL3 Taux de prise en charge: 60.00 % LPPR unitaire : 4.00 EUR 14.40 EUR Total facturé : Code LPPR: 1192987 nangalan teris Cartal La Carolles of the Montant total facturé RO: 14,40 EUR PAIEMENT MONTANT TOTAL 24,00 en euros l'assuré(e) n'a pas pavé la part obligatoire l'assuré(e) n'a pas payé la part complémentaire impossibilité signature du pharmacien signature de ou du fournisseur l'assuré(e)



quelques conseils pour remplir votre feuille de soins

Le bon remplissage de votre feuille de soins est la garantie de votre remboursement par l'assurance maladie.

La première information à donner concerne la personne recevant les soins et l'assuré(e) :

Si vous ne payez pas votre pharmacien ou votre fournisseur, celui-ci remplira l'ensemble de cette rubrique, sur présentation de votre carte Vitale ou de l'attestation papier qui l'accompagne.

Si vous payez votre pharmacien ou votre fournisseur, celui-ci indiquera uniquement vos nom et prénom, dans la zone prévue, selon vos indications ou au vu des informations portées dans votre carte Vitale ou sur l'attestation papier qui l'accompagne.

Les autres zones seront remplies par vous même (le code de l'organisme de rattachement n'est pas à préciser).

- vous êtes la personne recevant les soins et vous êtes assuré(e) social(e), inscrivez seulement :
 - votre numéro d'immatriculation (en vous aidant de votre carte Vitale ou de l'attestation papier qui l'accompagne).
- vous êtes la personne recevant les soins et vous n'êtes pas assuré(e) social(e), indiquez :
 - votre numéro d'immatriculation,

ou (si celui-ci ne vous a pas été communiqué).

- votre date de naissance.
- le nom et le prénom de l'assuré(e) auquel (à laquelle) vous êtes rattaché(e) et son numéro d'immatriculation,
- · complétez enfin cette rubrique en indiquant l'adresse de l'assuré(e).

Toutes les autres rubriques de la feuille de soins sont à compléter par votre pharmacien ou votre fournisseur, y compris le numéro de facture qui est une zone facultative destinée à son usage.

- * Si vos soins sont dispensés au titre de l'article L. 212-1 du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, il doit le préciser dans la case prévue à cet effet.
 - Si vos soins sont en rapport avec un accident causé par un tiers, précisez-le lui ainsi que la date de cet accident.

 Ces renseignements doivent **obligatoirement** figurer sur la feuille de soins car ils permettent à l'assurance maladie de récupérer les frais relatifs à l'accident auprès de l'assureur concerné.
 - Si vos soins sont en rapport avec un accident du travail, dont vous avez été victime, ou avec une maladie professionnelle, présentez-lui la feuille d'accident du travail/maladie professionnelle qui vous a été remise par votre employeur ou par votre organisme d'assurance maladie.

Recommandations importantes:

Le double de votre prescription médicale doit être joint à l'envoi de votre feuille de soins (sauf en cas de renouvellement, ou s'il a été joint à la demande d'accord préalable).

Prévenez votre organisme d'assurance maladie en cas de changement intervenant dans votre situation, par exemple :

- changement de compte bancaire, postal ou de caisse d'épargne : adressez-lui le relevé d'identité correspondant.
- changement d'organisme d'assurance maladie : prenez contact avec votre nouvel organisme d'assurance maladie pour le transfert de votre dossier afin de ne pas retarder le remboursement de vos soins et prestations, n'oubliez pas également d'indiquer votre nouvelle adresse sur la feuille de soins.
- * Si le pharmacien ou le fournisseur a coché la case "SOINS dispensés au titre de l'art. L. 212-1", la feuille de soins doit être adressée à l'organisme gestionnaire mentionné sur votre attestation de pensionné(e).

N'oubliez pas de signer votre feuille de soins.